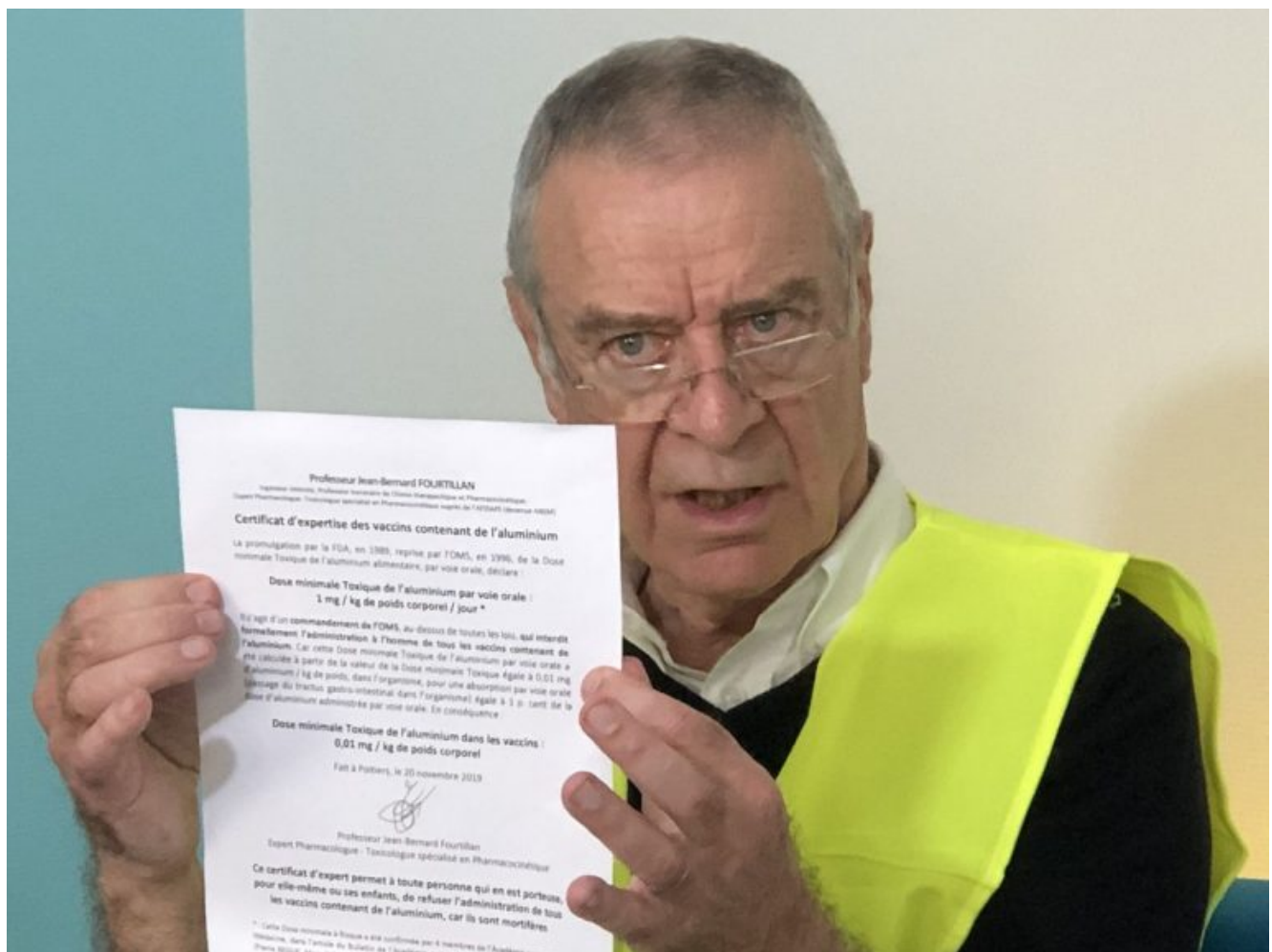
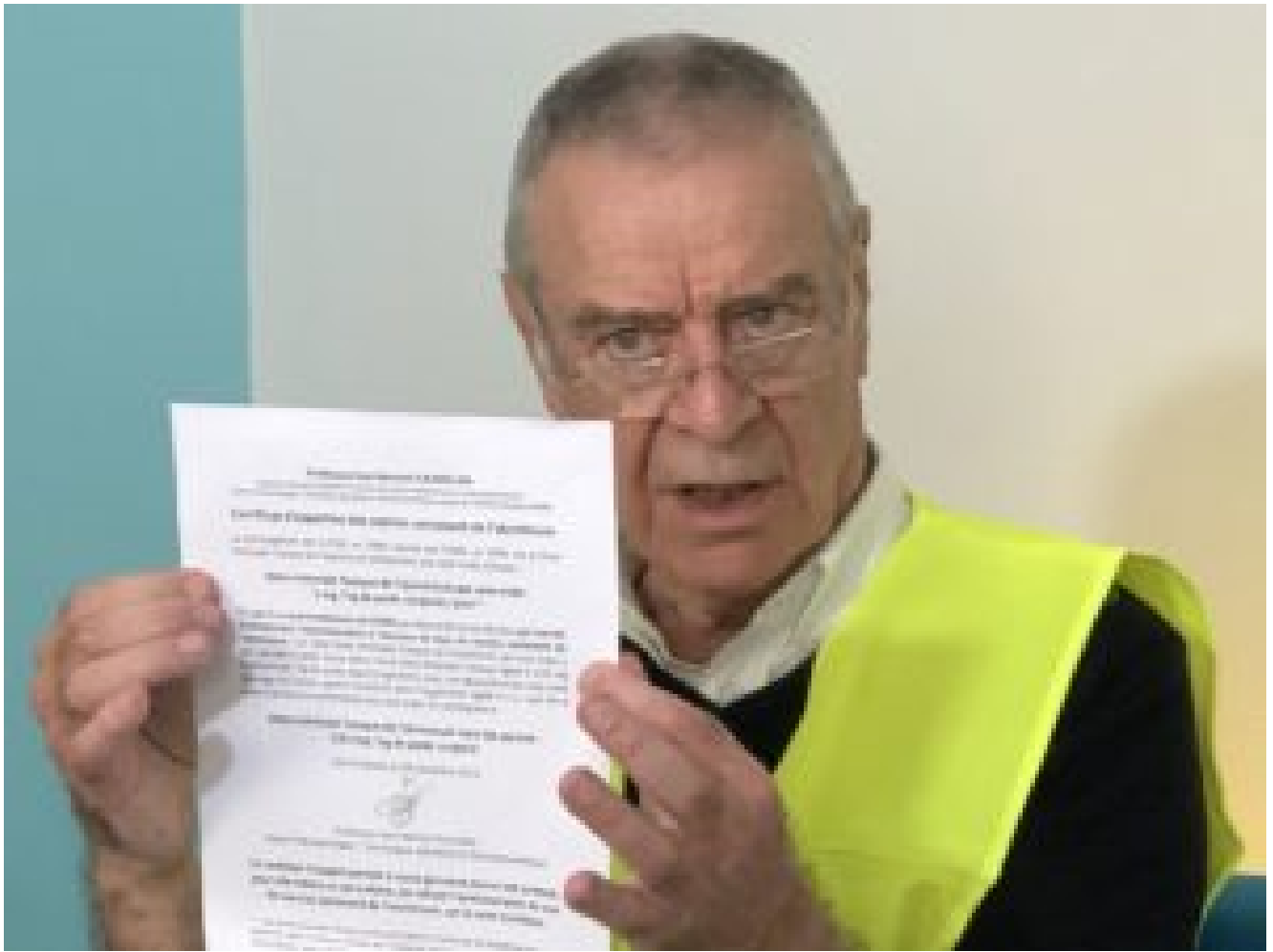


Le professeur Fourtillan leur fait si peur qu'ils viennent de l'interner à Sainte-Anne ! [MAJ]

écrit par Christine Tasin | 20 mai 2021





Mise à jour : la video de Ricardo étant datée du 20 mai, nous avons cru qu'elle était plus que récente, nous découvrons qu'il s'agit d'une video de décembre qui a été repostée le 20 mai. Le professeur Fourtillan n'est pas à Sainte-Anne mais à la Santé, où il doit y avoir un rassemblement demain samedi pour le soutenir. Nous publierons un article sur le sujet très vite.

C'est qu'il est dangereux, le bougre, bien plus dangereux que l'assassin de Sarah Halimi !

Il dénonce la vaccination obligatoire de 800 000 bébés par an avec un taux d'aluminium de 17 fois la dose établie par l'OMS !

Le même dangereux personnage a trouvé des traitements contre Alzheimer, Parkinson, les insomnies... traitements doux, légers, avec des patchs... ne risquant pas de créer des effets

secondaires comme ceux dont souffrent des milliers de vaccinés en France après injection de Pfizer, Moderna, Astra Zeneca...

Le site Maluval présente ses patchs et l'association d'adhérents et malades.

Cette association compte aujourd'hui **plus de 1064 adhérents**. Elle est le moyen nécessaire pour porter notre parole et pour lutter ensemble afin de lever très rapidement l'interdiction des patchs qui met les malades en danger.

- Vous pourrez retrouver [sur le site Valentonine.fr](https://www.valentonine.fr) **plus de 150 témoignages de malades ayant essayé les patchs** (ou leurs proches).
- Le site Valentonine.fr vous permettra aussi de [comprendre les enjeux de cette découverte importante](#) et tout l'espoir que nous avons dans ces patchs VLT/6-MH !
- Vous pouvez aussi nous retrouver sur [notre page Facebook](#) où nous publions régulièrement des témoignages.
- Nous sommes aussi présent sur [Twitter](#).

Nous vous rappelons que l'adhésion à notre association est gratuite. **Nous comptons donc sur vous : plus l'association sera forte, plus sa voix sera entendue !**

<https://www.helloasso.com/associations/maluval>

Comment ça, un pharmacien qui cherche, qui soigne ? Et hop ! l'ANMS a gelé ses comptes bancaires, lui a pris ses ordinateurs... Accusé d'exercice illégal de la médecine et de la pharmacie (ah ! les gardiens du temple... il est vrai que tous ceux qui s'engraissent avec Pfizer, tous ceux qui militent partout pour convaincre les Français de se faire vacciner quand ils ne prônent pas la vaccination obligatoire n'exercent pas illégalement la médecine...)

Il ne s'est pas rendu à une convocation de la gendarmerie ? Et

hop ! Un peloton est venu chercher cet Hercule... et à présent ils l'ont interné.

Pour le shooter ? Pour qu'il n'ait plus sa tête au moment du procès ?

.